

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie!)

20¹⁵ / 4

(IX^e année)



Tardi © Casterman

Cher(e)s collègues et ami(e)s

Les remarques et développements sur les pseudos « erreurs judiciaires » m'ont valu de nombreux méls et de nombreuses questions et notamment sur l'affaire... Dominici que j'évoquais sans la développer contrairement aux crimes de Seznec, Mis et Thiennot et Ranucci.

À la demande de ces amis, j'indique ci-dessous quelques pistes, notamment bibliographiques. Je reviens également sur « l'affaire Mis et Thiennot », exemplaire des « fausses bonnes causes » enfourchées on ne sait trop pourquoi (ou alors ce serait très décourageant) par des journalistes et réalisateurs peu scrupuleux sur leur information et la recherche.

Pour le reste, vous trouverez les rubriques habituelles et notamment des annonces diverses et des livres qui auraient pu vous échapper.

Bien cordialement

Jmb

Erreur judiciaire

L’Affaire Dominici

La tuerie de toute une famille britannique, les Drummond (Sir Jack, sa femme Ann et leur fillette de 10 ans, Elizabeth), dans la nuit du 4 au 5 août 1952, sur la commune de Lurs, à 150 m d’une habitation (« La Grande terre ») occupée par un véritable clan - famille aux relations complexes — a donné lieu à des interprétations multiples et, après avoir déchaîné les passions et déchiré la France de l’époque, elle continuait de fasciner et d’exciter la curiosité 50 ans après les faits¹.

Rappelons que le patriarche, Gaston Dominici, après des aveux qu’il n’a cessé de rendre ambigus et qu’il a ensuite rétractés, s’accusa des trois meurtres, mais n’assuma toutefois pas toujours ce rôle d’où ses accusations contre son fils Gustave et son petit-fils Roger Perrin. Il a été condamné à la peine capitale avant d’être gracié puis libéré. Le procès fut le théâtre d’affrontements terribles entre les différents membres de la famille tout à la fois déchirée et liée par des secrets apparemment très lourds.

Il est certain que les rivalités entre policiers et gendarmes, policiers et magistrats, les fautes et erreurs commises au début puis au cours d’une enquête qui a duré plus d’un an, la malice de Gaston, les mensonges continuels des différents membres de la famille (qui furent dispensés de prêter serment au procès), la conduite surprenante des débats au tribunal de Digne par un président apparemment sourd ou de parti pris... ont largement contribué à opacifier et complexifier un massacre sur lequel deux livres me paraissent apporter des lumières essentielles² :

1. Pierre Charrier, *Affaire Dominici. Le dernier témoin*, L’écailler du sud, 2003
Pierre Charrier fut l’un des avocats de Gaston Dominici. Mort en 1999, il a laissé des carnets que son fils publie dans cet ouvrage. Sans doute le meilleur connaisseur du dossier y souligne toutes les incohérences de l’affaire et soupçonne, comme beaucoup, Roger Perrin d’avoir joué un rôle que curieusement, ni le commissaire Sebeille, ni le président du tribunal ne cherchèrent à creuser...
2. Jean-Charles Deniau et Madeleine Sultan, *Dominici : c’était une affaire de famille !* (L’Archipel, 2003) en dépit de son titre un peu simpliste me paraît

¹ La dernière des affabulations — celle d’un journaliste anglo-saxon William Reymond (*Dominici non coupable, les assassins retrouvés*, Flammarion, 1997, réédition 2003) transforme un crime sordide en affaire d’espionnage propre à exciter les imaginations : une équipe de tueurs venus de l’Est pour liquider Sir Jack Drummond faux nutritionniste, mais réel espion (comment savaient-ils que la famille déciderait de dormir à la belle étoile cette nuit-là et précisément à cet endroit ?). Reposant sur les « aveux » d’un affabulateur professionnel, cette version, outre que les détails collent bien peu à la réalité (des tueurs professionnels utilisant une carabine rafistolée de 1944, prenant le temps de faire le « ménage » de la scène de crime, de changer les vêtements de la petite fille, etc...) démontre surtout une enquête dont le sérieux, la méthodologie (pour ne rien dire de l’éthique) laissent pantois.

² On peut y ajouter le livre d’un journaliste qui a suivi l’affaire avec précision Jean Laborde, *Un Matin d’été à Lurs. Le Mystère Dominici*. Robert-Laffont, 1972. Deux policiers ont également écrit sur une affaire qui sera injustement considéré comme un échec dans leur carrière : les commissaires Edmond Sébeille chargé de l’enquête originale (Plon, 1970) et Chenevier, de la contre-enquête de 1955.

constituer le travail le plus poussé et le plus complet. Les auteurs sont deux journalistes qui ont enquêté avec un sérieux apparemment exemplaire, remis témoignages et péripéties à plat, et surtout procédé à ce qui semble la meilleure solution (nous l'avions fait pour l'assassinat de Mandel) repris les rapports d'autopsie et balistiques qu'ils ont confiés à des spécialistes contemporains ignorant tout de l'affaire. Leurs conclusions donnent à voir un déroulement et une chronologie du drame largement renouvelés : deux armes différentes, donc vraisemblablement deux tireurs ; lady Ann tuée la première et dans son sommeil contrairement aux conclusions de l'époque ; Sir Jack tué debout, dans le dos, sans doute par une arme de guerre ; la petite Elizabeth d'abord assommée (la tache de sang près du puisard que le commissaire Sébeille ne fit pas analyser) puis achevée plusieurs heures (2 ou 3) plus tard, les corps déplacés, la scène de crime « nettoyée » (notamment des enveloppes des projectiles)... ce qui implique la participation de plusieurs membres de la famille (qui n'a pas pu de toute façon ne pas entendre les 6 coups de feu), sans qu'il soit bien sûr possible de déterminer le rôle exact de chacun des participants (Gaston, Gustave, le petit-fils Roger Perrin...), pas plus que les circonstances de « l'accident » (Gaston *dixit*)...

NB : on trouvera sur le site criminocorpus des photos de la scène de crime.

Erreur judiciaire et pseudos innocents (suite).

■ L'affaire Mis et Thiannot : Le crime de Saint-Michel-en-Brenne

Rappel des faits :

Le mardi 31 décembre 1946 le corps d'un garde-chasse est retrouvé à demi immergé au bord de l'étang des Saules dans la Brenne. Ce corps est celui du garde-chasse Louis Boistard qui était parti de son domicile le dimanche 29 après-midi et n'était pas rentré le soir comme à son habitude. Son épouse, inquiète avait laissé ses deux petites filles à la maison pour revenir au château du Blizon qu'elle avait quitté quelques heures auparavant, après la fête organisée à l'occasion de Noël et informer Henri Béthune, régisseur des propriétés du Blizon, un vaste ensemble de 2 700 hectares parsemé d'étangs, du non-retour de son mari à leur maison du hameau des Loups sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne.

Henri Béthune, informe la gendarmerie et commence les recherches aidé par les employés du domaine.

Sans succès le lundi 30.

Le lendemain, mardi 31 décembre à 9 heures 15, c'est le garde Beigneux qui découvre le corps. La gendarmerie de Mézières-en-Brenne sous les ordres du Maréchal des Logis Lardeau, informe sa hiérarchie, le parquet de Châteauroux et la 17e Brigade régionale mobile de Police Judiciaire de Limoges et commence l'enquête.

Les gendarmes Duris et Sarazin sont affectés à la surveillance des lieux afin d'empêcher quiconque d'approcher.

Le commissaire Daraud de la 17^{ème} BRMPJ, en congés dans sa famille au Blanc Et ancien commissaire de la ville, reçoit, par téléphone, de Limoges, l'ordre du Commissaire principal Tardieu de commencer l'enquête avec les gendarmes. Le juge d'instruction Haulon, son greffier et le médecin légiste Bougarel arrivent À 15 heures 30 sur les lieux. Le commissaire Daraud est déjà sur place. Les inspecteurs de PJ de la 17^e BRM, Maurice Vidal et Émile Buisson, arrivent peu de temps après de Limoges. Le cadavre est retiré de sa position et transporté à l'hospice de Mézières pour autopsie. Le juge délivre aux enquêteurs une commission rogatoire. L'autopsie du cadavre, est pratiquée en fin d'après-midi par le docteur Bougarel, venu de Châteauroux, en présence de l'Inspecteur de police Émile Lecocq du commissariat de Le Blanc représentant le Commissaire Daraud, d'un agent hospitalier de l'établissement et d'un gardien de la paix, Laverdure Lucien. Le garde a reçu quatre coups de fusil, le dernier étant mortel. L'enquête allait commencer. Un groupe de chasseurs qui avait été vu le dimanche après-midi, par plusieurs personnes fut rapidement soupçonné d'avoir tué le garde. Dans ce groupe on trouvait Raymond Mis et Gabriel Thiennot qui passèrent des aveux circonstanciés. Ils se rétractèrent quelques semaines plus tard prétendant avoir avoué sous la contrainte. Après plusieurs annulations, ils furent condamnés à Châteauroux, à quinze ans de travaux forcés. Leurs compagnons furent condamnés à des peines plus légères, par le Tribunal correctionnel du Blanc, pour n'avoir pas empêché le crime. Un comité de soutien à Mis et Thiennot est constitué pour la révision des jugements qui les ont condamnés. Comité animé par Léandre Boizeau, auteur du livre *Ils sont innocents*. Pour le comité huit jeunes gens innocents ont été accusés sur ordre et condamnés après avoir avoué sous la torture. Il a déposé, sans succès, cinq requêtes en révision du procès. Une sixième requête déposée en 2012 suit son cours. Elle devrait connaître son épilogue en 2015³.

Pour des raisons techniques qui m'échappent, les liens pdf de *la Lettre* 2'15/3 ne fonctionnaient pas. Comme il n'est jamais trop tard, vous trouverez ci-dessous des extraits de la préface et de l'avant-propos du livre de Gilbert Moreux (*Mis et Thiennot : l'agitation face aux faits*, Editions AàZ Patrimoine, 18300 Sury-en-Vaux)

**Extraits de la Préface
de Daniel Cochet, avocat au barreau de Paris**

J'ai rencontré Gilbert Moreux pour la première fois à une réunion de la Fédération Socialiste du Loir-et-Cher...il y a plus de trente ans de cela.

³ On connaît aujourd'hui la décision de rejet de la Cour des révisions pénales prononcée au mois de mars dernier.

L'un et l'autre, avons vite compris qu'il fallait nous défier des courants et vérités toutes faites. [...]

Bel exemple, ici, avec ce nouveau livre, fort et à contre-courant, sur l'une des affaires criminelles les plus médiatisées de l'après-guerre.

L'affaire « Mis et Thiennot », ainsi appelée par les gens de presse, se résume à l'assassinat prémédité et froid d'un garde-chasse, Louis Boistard, dans l'après-midi du 29 décembre 1946... Bientôt, soixante-dix ans après les faits et la bataille judiciaire continue... les passions, toujours aussi vives.

Je me sens d'autant plus concerné par ce dossier que j'ai – moi-même – été personnellement interpellé : comment un individu soucieux de vérité, en quête constante d'information et préoccupé de saine justice, a pu si longtemps être la dupe d'un verdict populaire de longue date partagé et publiquement accepté comme intouchable et incontestable, sur lequel il n'y aurait pas à revenir. Mis et Thiennot « innocents », erreur judiciaire, justice d'influence, justice de classe, justice aux ordres, justice de riches ? Tout a été dit et dénoncé depuis soixante-dix ans sur cette affaire judiciaire de Mézières-en-Brenne.

Gabriel et Raymond, maltraités, torturés, leurs aveux obtenus par les pires moyens ? Que n'a-t-on invoqué pour justifier de leur innocence. Une nouvelle affaire Dreyfus, un crime judiciaire où de pauvres hères auraient payé pour d'autres... dans un contexte, au sortir de la guerre, où la loi républicaine avait le plus grand mal à recouvrer ses droits...

Ami de Jean-Paul Thibault, avocat, partageant avec lui un engagement commun, une sensibilité proche et une conception semblable de notre exercice professionnel, fidèles et unis dans un même combat pour une justice ouverte et toujours plus scrupuleuse du respect des droits de la défense ; et luttant pour favoriser l'accès de tous à l'Institution Judiciaire...

Ami de Frédéric Pottecher, aussi impétueux que talentueux, ce grand maître de la presse et le plus respecté des chroniqueurs judiciaires...

Avec de tels parrains, au banc de la défense et à celui de la presse, je me croyais assuré de leur conviction, de leur jugement comme de leur infailibilité. [...]

Comment douter, pourquoi discuter, émettre la moindre réserve, une simple et timide objection alors à leur implacable affirmation ?

Cet hymne à l'injustice et l'hommage en retour que l'on se doit de rendre à la souffrance et à ceux qui ont subi, fait que chercher à s'en prémunir, à prendre la distance, le recul qu'impose la réflexion, le jugement, est en soi – déjà – suspicion de partialité. Aller à contrecourant, implicitement se voir jeter dans le camp de la collaboration et verser dans la répression, donc l'injustice et le parti pris !...

Voilà comment se crée l'illusion, comment naît la justice populaire... Impensable mais vrai.

La conscience morale s'endort facilement avec le temps et le confort de la vérité collective assise étouffe – pour la plupart d'entre nous – l'esprit critique.

Vérité médiatique et vérité populaire s'épousant sans sourciller au détriment de l'autorité judiciaire démunie.

Seuls, quelques scrupuleux, originaux ou contrariés, osent affronter l'opinion et les jugements de longue date définitifs sur lesquels il semble vain et inutile de revenir, iconoclaste de reconsidérer et injurieux – voire diffamant –

déplacé, de remettre en cause.

Gilbert Moreux est de ceux-là.

Sans le revendiquer, il s'expose. Sans le chercher, il s'impose !

Sa thèse n'est pas celle d'un esprit contrarié, ni partie prenante, ni vengeur, encore moins justicier. Il opère en chercheur, en historien de ce drame judiciaire, sciemment dévoyé, cartes sur table et preuves en mains.

C'est là son point fort, son crédit : ne s'appuyer que sur des preuves incontestables, croisées, vérifiées et confirmées.

Et de convaincre et l'emporter sans autre argument que la leçon des faits, armé des seules et uniques pièces du dossier et ramenant l'affaire Mis et Thiennot à ce qu'elle est : l'assassinat d'un garde-chasse par deux gamins de vingt ans, meurtris et dévoyés par la guerre ; méprisant – et défiant – l'autorité.

Mis et Thiennot, coupables – entièrement responsables. Toute autre appréciation relève du mensonge et de la manipulation. C'est tout le mérite de Gilbert Moreux de démontrer, preuves incontournables à l'appui et au delà de toute polémique, que ces deux hommes ont justement payé le prix de leur forfait et que personne – médias et bonimenteurs compris – ne pourra jamais revenir et infirmer les sentences prononcées.

Et l'avocat pénaliste que je suis depuis près de quarante ans, n'a pas eu le réflexe professionnel habituel d'exiger la lecture des procès-verbaux d'audition de la gendarmerie.

Face à l'apparent règlement de compte, cristallisé par la guerre indéniable des classes au sortir de la libération, Raymond Mis et Gabriel Thiennot se verront récupérés et seront manipulés par une certaine presse jouant du contexte singulier de cette époque troublée.

J'ai moi-même emboîté le pas et adhéré – sans sourciller – à cette thèse orchestrée de leur innocence.

Emballlement médiatique, entropie idéologique, instrumentalisation...rappelons-nous le désastre de l'affaire Outreau, les médias en folie, les articles assassins de *la Voix du Nord*... Dix-sept inculpés, un mort en détention, treize personnes, au bout du compte, innocentées. Toutes ces dérives posent question. Bien avant la Tour du Renard et bien d'autres affaires, c'est toute la question de la puissance et de l'influence des médias qui est posée.

Peut-on avoir raison tout seul quand le martellement de l'information souveraine s'oppose au simple bon sens... et nie la vérité ? Peut-on se faire entendre et faire valoir sa cause lorsque l'opinion populaire la plus large, la loi du nombre et du chiffre impose son diktat de manière aussi injuste, partielle, aveugle que définitive ?

Le troisième pouvoir ne serait-il pas devenu le premier ? Et le journaliste, les médias, la communication et ses techniques démagogiques, l'unique vérité ?

C'est aussi – sans le dire – l'interpellation lancée par l'auteur Gilbert Moreux, ici.

Quelle que soit la discordance, sinon l'opposition frontale, entre la vérité populaire et la vérité judiciaire, le mérite de Gilbert Moreux – et cela vaut pour tous ses travaux d'historien et d'enquêteur depuis qu'il publie – est incontestablement de remettre en cause les positions assises, de discuter et contester, au besoin, les verdicts officiels et sentences généralement admises.

À un âge mieux que raisonnable et il le dit – déjà bien avancé il s'engouffre dans les brèches avec la fougue de l'étudiant passionné comme s'il devait se convaincre encore de sa perpétuelle jeunesse. Et c'est bien le miracle qu'il nous offre : une démonstration fouillée, le déploiement d'une logique jamais mise en défaut et rien ne semble l'arrêter.

Foin des contradicteurs, il aime discuter. Au diable les discoureurs, seule la vérité et sa recherche inlassable le hante. Gilbert, seul et entêté, armé d'un flair insatiable et d'une curiosité inaltérable, pourfend le mensonge et l'esprit sectaire de la même façon.

« Dire avec honnêteté ce qui est vraisemblable, ce qui est assuré, ce qui est manifestement faux : ce qui peut s'avérer difficile quand une « vérité officielle » légendaire a été édiflée depuis longtemps par les acteurs eux-mêmes, avec la complicité volontaire ou inconsciente d'historiens pas toujours naïfs. » Cette mention du Professeur Jean-Marc Berlière, soulignée en préface d'un livre précédent de Gilbert Moreux, est, hélas, à compléter – qu'il me pardonne – en y ajoutant les professionnels du micro et de l'image, « journalistes » du sensationnel et pourvoyeurs d'audimat qui n'ont pas manqué – loin s'en faut – dans l'affaire Mis et Thiennot, devenue par eux (et pour eux seuls), une injustice...

Emile Lecocq, es qualité inspecteur de police au Blanc et Maurice Vidal, es qualité inspecteur à la brigade de police judiciaire de Limoges, directement impliqués lors des premières auditions des présumés coupables du crime de Saint-Michel-en-Brenne ne seront jamais reçus sur un plateau de télévision malgré leurs écrits, et nombreuses interventions auprès des médias⁴...

« Malheur à celui par qui le scandale arrive »... et ce scandale – ce qui devient scandale – c'est celui qui vient affronter, faire front et affront, au carcan médiatique bien-pensant, au premier des pouvoirs d'aujourd'hui ; pouvoir créant l'évènement ! C'est le cas évident dans cette affaire Mis et Thiennot, transformée, pour les besoins de la cause, instrumentalisée, récupérée, déformée et muée en injustice.

Chacun se fera son opinion. Nul doute que le travail fouillé, très complet, rigoureux et – pour moi – convaincant, de mon ami Gilbert Moreux, y contribuera utilement.

Au-delà de l'apparence, derrière les vérités définitives, il y a place pour le doute, la désacralisation et une toute autre lecture des faits que celle présentée jusqu'alors. Une lecture édifiante, indépendante, courageuse et sans parti pris.

Seule la vérité compte, pour la justice comme pour soi. »

Avant-Propos

Gabriel Thiennot, l'homme qui a hurlé pendant soixante ans son innocence dans l'assassinat du garde-chasse Gaston Boistard est-il coupable ? Si oui, et

⁴ À écouter : le récit de l'enquête policière par l'inspecteur Maurice Vidal qui a reçu les aveux de Gabriel Thiennot. (enregistré en 1999) https://www.youtube.com/watch?v=0_GsY4K3TZc

c'est ma nouvelle conviction, il est même plus coupable que son compère, pour avoir tiré à bout portant sur le garde plié en deux à la suite des coups de feu de Raymond Mis qui avait ouvert les portes de la mort au malheureux qui faisait son métier. Un désir de vengeance, une bravache devant les copains, un bon repas, beaucoup de gnôle chez le Polonais, un défi, tous les ingrédients étaient réunis pour faire son affaire à Boistard, le garde de Lebaudy, le Seigneur du Blizon. Ils étaient de jeunes chasseurs, certains plus fanfarons que d'autres.

Hurler son innocence pendant soixante ans, ne prouve pas qu'on le soit.

Le déni est le premier réflexe du « pris en faute sur le fait », déni maintenu contre vents et marées, et contre l'évidence parfois, jusqu'à l'aveu. Et Gabriel Thiennot a avoué son crime, officiellement, sans contrainte exceptionnelle, le dimanche 5 janvier 1947 à l'inspecteur de police judiciaire Vidal. Il a signé le procès-verbal très détaillé de son aveu. On peut penser qu'il était bien « tendre » encore pour avouer si facilement son crime. Mais il a rappelé cet « aveu sans contrainte » le 5 juillet 1950 à la Cour d'assises de Bordeaux, trois années plus tard, après deux procès annulés pour vice de forme, où ses arguments avaient déjà été balayés par M. Garçon l'avocat de la veuve Boistard. Il n'avait plus l'excuse de la jeunesse et de l'inexpérience. Des journalistes ont rapportés les faits à Châteauroux, à Poitiers et à Bordeaux.

Au cours de la première semaine de janvier 1947, ses compagnons de chasse ont avoué aussi et raconté, comme lui, le déroulement de la partie de chasse funeste. Sur l'incitation d'un nouvel et célèbre avocat, André Le Troquer, choisi par deux suspects, arrivé en cours de route, ils ont presque tous décidé de se rétracter et de déclarer leurs aveux effectués « sous les coups répétés des policiers et gendarmes à Mézières-en-Brenne⁵ ». Système de défense qui s'explique aisément pour tenter de corriger le fait qu'ils aient déjà avoué. Coup de poker pour influencer les jurés ? Dans cette situation tous les arguments de défense peuvent être avancés, l'essentiel étant de convaincre. Malheureusement pour eux, leurs arguments ont fait long feu devant les cours d'assises et le tribunal correctionnel du Blanc, le 17 octobre 1947.

Tous ont exécuté la peine qui leur fut infligée par la Justice, au nom de la société. Ils sont donc quittes. C'est la veuve du garde-chasse assassiné qui a payé le prix le plus élevé. Mieux informé aujourd'hui, je ne crois plus en l'innocence des chasseurs. Le temps de ma crédulité est clos... Car, j'ai longtemps cru à l'innocence de Raymond Mis et Gabriel Thiennot dans l'assassinat du garde-chasse Louis Boistard le 29 décembre 1947, à Saint Michel-en-Brenne. L'erreur de la justice me paraissait probable, des antécédents célèbres venant à l'appui de cette conviction. Que des aveux de suspects aient été obtenus sous la contrainte brutale de policiers et gendarmes réunis n'avait rien d'exceptionnel. Les récits de résistants étaient encore là pour l'attester. Aujourd'hui, ma croyance s'est effritée [...]

Je croyais à l'innocence des condamnés, sans savoir réellement pourquoi.

⁵ Gabriel Thiennot, au micro de France-Culture en 1989 : « Nous avons passé huit jours et huit nuits sous la torture, à genoux, sur des règles en fer les bras en croix, tout nus, on appellera ça des aveux si l'on veut ! Le six janvier, le jour de mes 20 ans, excusez-moi (Thiennot se met à pleurer). J'ai signé, je ne sais pas ce que j'ai signé, et je vous le dis franchement, je ne sais pas »

Maintenant il me fallait voir. Et j'invite le lecteur à voir avec moi. Avec son regard et peut-être son parti pris. J'ajoute à son intention, que fort des nouvelles découvertes sur le fonctionnement du cerveau, je pense qu'on peut finir par croire ce que nous racontons. Ceci vaut pour tous les protagonistes de l'histoire. On en sait plus et mieux aujourd'hui avec les progrès des sciences humaines et de la biologie, sur le comportement des hommes et des groupes qu'on en savait alors, à l'époque des faits.

On sait aussi comment certains peuvent devenir prisonniers de leurs mensonges : des individus, des foules, des institutions, des États. On sait, mais le savoir rationnel ne suffit pas pour la croyance, c'est même la croyance qui souvent donne l'illusion du savoir.

L'histoire de Mis et Thiennot en est une pertinente illustration. On est devant une affaire judiciaire qui fait encore l'actualité, soixante-treize ans après les faits.

Comment la culpabilité des chasseurs a-t-elle pu transmuter en innocence ? Un des derniers témoins vivants vient de m'apporter son témoignage. Les archives m'offrent le document qui confond les accusateurs de Jean Lebaudy. C'est suffisant pour emprunter la route vers la vérité.

[...]

Ci-dessous, deux émissions significatives sur « l'Affaire Mis et Thiennot ». Significatives parce que Corinne Audouin est une journaliste talentueuse, et parce qu'elle est la seule qui m'ait demandé les arguments sur lesquels je fondais ma conviction sur la culpabilité des chasseurs.

<http://www.franceinter.fr/emission-grand-angle-mis-et-thiennot-les-symboles-de-l-erreur-judiciaire-enfin-rehabilites>

Émission « L'heure du crime » de Jacques Pradel (RTL 29 Janvier 2015) : Un tissu d'erreurs ponctuelles, de généralisations abusives, d'accusations sans fondement.

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/mis-et-thiennot-vers-une-revision-du-proces-7776364677>

Précision :

Au sujet de Gilbert Collard, auteur d'un ouvrage à oublier sur l'affaire Mis et Thiennot, j'avais renvoyé à un article qui faisait du député du Gard et secrétaire Général du « Rassemblement Bleu Marine » un proche des trotskistes dans les années 1970, Jean-Jacques Marie, historien et trotskyste m'écrit à ce sujet :

« je me permets de m'étonner que tu reprennes sans hésitation le bruit [...] que Collard était passé du trotskysme à Le Pen. À l'époque, je fréquentais Collard pour des activités de défense des droits de l'homme

(les Basques en particulier) [...] et uniquement pour cela ... Mais Collard n'a pas été trotskyste une seule seconde [...]. »

Autant pour moi, le sujet étant marginal dans mon propos, je n'ai pas vérifié la source, ce que j'aurais dû bien évidemment faire...

Dont acte...

Dans le domaine des erreurs judiciaires, un collègue et ami, passionné et par l'histoire du syndicalisme et de la justice me rappelle à bon escient l'affaire Durand : « l'histoire d'un syndicaliste victime d'un complot de la CGT, l'histoire de quelqu'un qui n'a pas eu de chance ».

Pour se remémorer cette vraie erreur judiciaire : le site de l'association qui entretient sa mémoire

<http://www.julesdurand.fr/>

OUVRAGES :

Avertissement :

Cela va de soi, mais cela va mieux en le disant, comme tout le contenu de cette *Lettre*, les présentations d'ouvrages et notes critiques, n'engagent que leur auteur et ne visent généralement qu'à mettre en lumière des ouvrages que j'ai lus (ou découverts sans avoir encore eu le temps de les lire) et que la presse et les rubriques spécialisées des magazines et médias ont « oubliés » ou négligés. Comme le copinage ne saurait constituer un critère satisfaisant, il m'arrive aussi de signaler, de façon courtoise et modérée quoique argumentée, les limites ou défauts d'un ouvrage par ailleurs généreusement encensé...

Les propos critiques que j'ai émis dans *la Lettre* précédente concernant des erreurs contenues dans l'ouvrage-catalogue sur la Collaboration, m'ont valu de la part d'un des auteurs (sans doute concerné par ces remarques) un mél empli d'attaques *ad hominem* mettant en cause mes qualités morales (rien sur le fond en revanche) et une mesure de rétorsion dont j'aurai beaucoup de mal à me remettre : un désabonnement à la *Lettre* qui « fourni[t] de moins en moins d'informations » (sic).

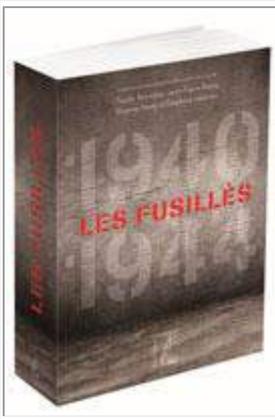
Rien d'important donc on en conviendra, mais une surprise : l'histoire serait donc bel et bien un sport de combat comme le suggère l'ami Jacques Baynac d'où tout débat critique serait proscrit... On le subodorait, mais on n'osait y croire...

■ Un outil bienvenu :

Les Fusillés (1940-1944)

Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sous la direction de Claude Pennetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty et Delphine Leneveu. Les Éditions de l'Atelier - 1952 pages – 200 photos – 30 euros



70 ans après la capitulation nazie du 8 mai 1945, un livre rassemble pour la première fois, le plus exhaustivement possible, les biographies des fusillés de la Seconde Guerre mondiale.

Un volume de 2 016 pages imprimées sur du papier bible pour 4 500 biographiques en majorité inédites. Quelques itinéraires sont célèbres mais des milliers d'autres sont de simples noms sur des plaques commémoratives. Ils demeuraient méconnus.

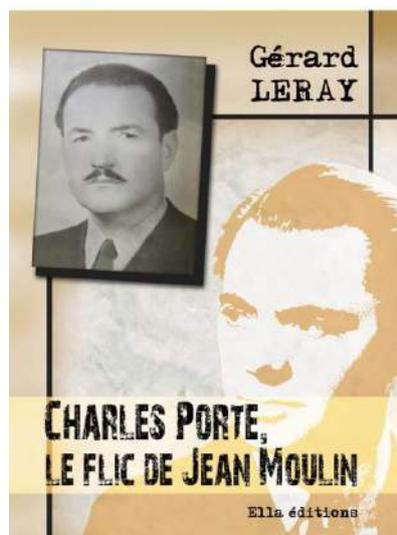
Un travail commencé par Thomas Pouty et le regretté Jean-Pierre Besse qui avaient montré l'indécence des slogans « 75 000 » puis « 25 000 fusillés » (j'ai même trouvé un discours revendiquant « 125 000 » fusillés) dans l'après-guerre et rappelé que beaucoup de fusillés ne le furent pas pour actes de résistance, mais en qualité d'otages...

Est-ce là, la raison pour laquelle il a fallu attendre 70 ans ce travail essentiel ?

« **10 ans de travail, porté par 111 auteurs**, ont permis de retracer les itinéraires, les vies, les engagements, de rappeler les conditions d'arrestation et d'exécution, les derniers instants souvent, de celles et ceux qui ont payé du prix de leur vie leur opposition à l'asservissement au fascisme et au nazisme. Une entreprise éditoriale hors norme pour rendre un hommage citoyen et mémoriel à une génération sacrifiée. Un travail d'historiens pour éclairer un peu plus une histoire tragique. »

Ce « prière d'insérer » donne le ton d'une entreprise éditoriale bienvenue mais inégale comme tous les ouvrages collectifs. Point très positif : plusieurs auteurs ont manifestement (enfin) travaillé dans les archives de police : ce qui change (un peu) les perspectives.

■ Gérard LERAY, *Charles Porte, le flic de Jean Moulin*, Chartres, Ella- éditions, mai 2015. 6,99 Euros



Gérard Leray, à qui l'on doit déjà un beau livre sur la « Tondu de Chartres » (vous savez, celle de la photo de Capa, *La Tondu, 1944-1947*, éditions Vendémiaires, 2013) s'est intéressé à une autre figure liée à sa ville : Charles Porte, commissaire à Chartres, ami du préfet Jean Moulin. Resté à son poste sur l'injonction de son ex-préfet, « Henri » Porte adhéra au réseau « Frédéric » de Manhès et rejoignit Rex dans la Résistance après sa révocation. Chargé de la protection de la réunion constitutive du CNR, 48 rue du Four, le 27 mai 1943, il fut arrêté avec le commissaire Dubent de la PP -le créateur du groupe « Honneur de la Police »- et trois autres policiers à la brasserie Zimmer, place du Châtelet à Paris, fin 1943.

Revenu en piètre état de déportation, il échappe de peu, en juin 1945, à Neuilly, à un commando chargé de son exécution. En effet, Charles Porte, commissaire de Chartres, avait participé en 1942 à l'enquête et à l'arrestation de neuf militants du PCF auteurs d'un attentat insignifiant – une vitrine brisée et un incendie mort-né – commis le 15 mars 1942 par des résistants communistes contre la librairie militaire allemande de Chartres. En avril, en représailles d'un attentat contre l'armée d'occupation en région parisienne, le commandement militaire allemand décide d'exécuter des otages. Font partie du lot quatre des hommes récemment arrêtés par Charles Porte. Le 30 avril, ils sont extraits de la prison de Chartres et fusillés dans les bois de Chavannes. Le PCF crie vengeance et Porte doit, pour échapper aux tueurs lancés à

ses trousseaux, replonger dans la clandestinité⁶. Il n'en sortira qu'en 1951 et sera réintégré cette même dans la Police nationale et en butte aux attaques du PCF qui n'accepte pas sa réintégration et dénonce sa « grande activité dans la répression des menées patriotiques ».

■ Miriam Gebhardt, *Als die Soldaten kamen, Die Vergewaltigung deutscher Frauen am Ende des Zweiten Weltkriegs*. Deutsche Verlags-Anstalt, 2015.



C'était un secret de polichinelle, mais une « incorrection politique » à taire absolument : les soldats alliés (et pas les seuls soldats soviétiques comme on l'a répété à satiété⁷) ont violé de nombreuses femmes allemandes à la fin et après la Seconde guerre : GI's américains en Bavière, soldats français (notamment dans la région de Stuttgart, mais soigneusement évitées par les gardiens de l'histoire-hagiographique ...)

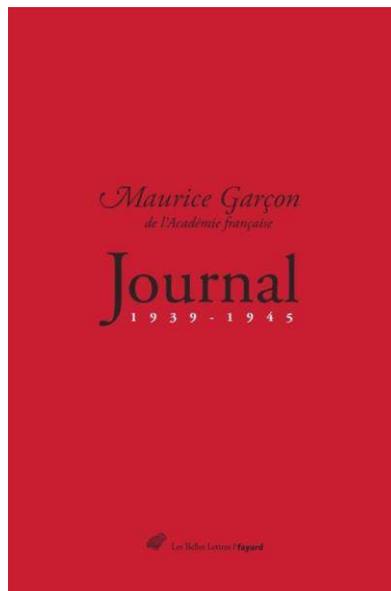
⁶ Il n'osera pas en sortir en 1947 pour témoigner aux procès Hardy sur l'arrestation de Caluire, alors qu'il avait, à la demande de Claude Bourdet de Combat, enquêté sur l'affaire et interrogé René Hardy dès l'été 1943.

⁷ Cf par exemple Ingo von Münch, *Frau, komm! Die Massenvergewaltigungen deutscher Frauen und Mädchen 1944/45*, ARES Verlag, 2009. Pour les GI's, on rappellera les ouvrages de Robert Lilly, *La Face cachée des GI's : Les viols commis par des soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale*, Payot, 2004 et ce petit chef d'œuvre qu'est *L'Interprète* d'Alice Kaplan (Gallimard, 2007).

Le livre récent (mars 2015) d'une historienne allemande (non traduit en français pour l'instant) qui connaît outre Rhin un grand succès, brise omerta et tabou. Si on peut (et doit) discuter les chiffres qu'elle avance et sa méthode de calcul par extrapolation qui m'est apparue très curieuse, son ouvrage a le mérite de révéler au grand public ce que la correction politique, la Guerre froide, la honte des victimes, la désorganisation de l'Allemagne vaincue, le manichéisme habituel (les libérateurs — comme les résistants ?— ne pouvaient être qu'exemplaires puisqu'ils incarnaient les bons contre les méchants) ont si longtemps occulté.

http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20150413.OBS7070/les-allies-aussi-ont-viole-des-femmes-allemandes-en-1945.html?utm_source=outbrain&utm_medium=widget&utm_campaign=obclick&obref=obnetwork

■ Maurice Garçon, *Journal 1939-1945*, édition établie, présentée et annotée par Pascal Fouché et Pascale Froment. Paris, Les Belles Lettres-Fayard, 2015, 701 pages. Prix de lancement 29 Euros jusqu'au 30 juin.



« Ce ne sont pas des mémoires. C'est trop tôt. Ce n'est pas un journal. Je vois trop peu de choses... Ce sont des notes, des notes dont je veux me souvenirs et que seul, peut-être, j'aurai du plaisir à relire... »
Inaugurés par ces mots le 29 février 1912, 42 cahiers (de 1912 à 1967) noircis d'une écriture fine ont été retrouvés par Pascale Froment en

juin 2002 chez Françoise Lhermitte, la fille de Maurice Garçon. Celui qui fut l'avocat de pratiquement toutes les affaires importantes du siècle (Prince, Gabriel Peri, la veuve de Boistard, le garde-chasse tué par Mis et Thiennot — plus de 17000 dossiers au total— et la fine fleur de l'édition, la chanson, le cinéma...) jette sur ce presque demi-siècle, un œil curieux, perçant, pessimiste.

Les deux éditeurs ont centré cette (première ?) édition sur les années de la guerre (1939-1945) et ce n'est pas triste.

Se refusant à retoucher et corriger ses notes, ce « disciple de Renan et de France » y laisse voir les préjugés d'une bourgeoisie qui vécut le Front populaire comme « la disparition – au moins provisoire – d'un monde qui fut le [s]ien ». Et s'il déteste le « vieux » (Pétain), l'antisémitisme de Vichy, et traite Montandon (directeur de l'Institut des questions juives et ethnoraciales) de « belle canaille », il n'échappe pas lui-même à un antisémitisme latent en accolant systématiquement le mot « tribu » aux noms de Jean Zay ou Adhamar (sic) et écrit à la date du 29 juin 1944 : « je ne suis pas antisémite surtout depuis qu'on persécute ces misérables. Mais tout de même, je crains, si l'on n'y prend garde, qu'ils reviennent avec des dents bien longues, un appétit féroce et des exigences intolérables [...] La vengeance de ces gens-là sera terrible et cruelle. Ne serons-nous pas obligés de devenir antisémites ? Je crains que la question reste entière. Ces animaux-là sont si maladroits et si encombrants qu'ils vont tout gâcher » (p. 576) L'homme n'épargne personne : Jean Zay dont il apprend l'assassinat le 8 juillet, « petit avocat quelconque d'Orléans... hissé par les loges et le suffrage universel jusqu'à la députation... ministre de l'instruction publique. Un salaud qui avait écrit un article mille fois reproduit où il traitait le drapeau français de saloperie. Son élévation était un défi à l'honnêteté et au patriotisme. N'empêche qu'on en a fait un martyr pour la patrie ce qui est un comble. »

Et surtout pas les imbéciles dangereux : les collaborationnistes (Déat, Doriot, etc...), les ambitieux des deux camps, les « résistants » et les épurateurs qu'« effaré » il voit sévir à la Libération (« Toutes les garanties de liberté individuelles sont abolies. Le régime nouveau est pire que celui de Pétain », p.613) ...

Déplorant que « jamais plus tard on ne se doutera qu'il fut impossible en notre temps de télégraphe, de téléphone, de Téhesséf d'être renseigné sur les choses les plus proches », il démonte un certain nombre de « rumeurs » (la guillotine à Tulle) et, avec beaucoup de lucidité, pressent la légende qui va se substituer à la réalité, ainsi de « l'insurrection parisienne » d'août 1944 :

« 19 septembre

Depuis 5 jours que je suis revenu [à Paris] j'ai vu bien des hommes, entendu bien des propos. Il en résulte un aperçu sur l'insurrection qui n'est certainement pas celui qu'on donnera plus tard dans les livres d'histoire. La vérité est décevante. La grande insurrection unanime de Paris est un bluff magnifique. Pris isolément, chacun d'ailleurs finit par en convenir

[...]

La bataille ne fut pas meurtrière. Moins de mille morts dont plus d'un tiers de promeneurs...Et c'est tout. L'affaire est entrée dans la légende et le coup de hasard qui a fait réussir l'entreprise est une des plus belles pages de l'histoire de France. » (pp.619-21)

Présentation de l'éditeur

Maurice Garçon (1889-1967) fut l'un des plus grands avocats de son temps. De 1912 à sa mort, il a consigné presque chaque soir les événements, petits et grands, dont il était le témoin ou l'acteur. Ce premier volume de son journal inédit couvre, parfois heure par heure, la guerre, la défaite, l'Occupation et la Libération. À cinquante ans, l'avocat est alors au sommet de son art. Dans ces chroniques, il révèle aussi des qualités d'observation et un talent d'écriture enviables. Il y a du Albert Londres chez Maurice Garçon. Curieux de tout, il sillonne Paris et la province, furete, recoupe, rédige, avec le mérite constant, et rare, de s'interdire toute réécriture: c'est un premier jet qu'on lit sur le vif.

Maréchaliste de la première heure, il fait volte-face à l'armistice et, après le vote des pleins pouvoirs à Pétain, ne cessera plus de fustiger « le Vieux ». Fureur patriote, chagrin sans pitié, colère, espoir, désespoir. Honte de la collaboration. Virulence contre les nouvelles lois de Vichy. Son journal déborde. Portraits, anecdotes, détails méconnus foisonnent. Croisées au Palais de justice, les figures du barreau, souvent têtes d'affiche de la politique, deviennent familières. Maurice Garçon connaît tout le monde, est de tous les grands procès, des dossiers criminels aux affaires politiques.

Ses plaidoiries érudites ont fait de lui, dès l'avant-guerre, un avocat littéraire, voire mondain, futur académicien. Toute une galerie de personnalités en vue défile dans ses pages, écrivains, peintres, comédiens, éditeurs.

Nous voici conviés à une ahurissante traversée des années noires, histoire immédiate haletante.

- Georges Vidal, *L'Armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*. Rennes, PUR, 2015, 18 Euros



Georges VIDAL

L'armée française et l'ennemi intérieur 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique

LA révolution bolchevik marque dans l'histoire de l'armée française le début d'une mutation dont les effets profonds et durables vont au cours de l'entre-deux-guerres influencer la pensée militaire, peser dans les choix stratégiques du haut commandement et sur les relations entre l'institution militaire et le pouvoir politique.

Si l'État soviétique est tenu jusqu'en 1939 comme un facteur international marginal, l'implantation du mouvement communiste en France pose d'emblée la question majeure de la tenue du front intérieur en temps de guerre, une véritable rupture conceptuelle qui initie le processus complexe de construction d'un ennemi global : d'une part, avec la redéfinition de l'ennemi intérieur en raison de la vocation mondiale du bolchevisme et de la subordination du PCF à Moscou; d'autre part, parce que le risque révolutionnaire est désormais évalué en regard de la menace allemande qui reste le problème militaire central.

Toutefois, si la dialectique guerre-révolution est une variable qui compte dans l'évaluation des risques de conflit et participe d'une tendance à la politisation de l'institution militaire, l'anticommunisme au sein de l'armée est d'intensité variable et ses motivations peuvent être très différentes. Aussi, la dangerosité de l'ennemi intérieur est source de divergences sur sa portée pour la défense nationale et la sécurité de l'État. La profondeur de ces fractures et leurs effets tendent à s'accroître au fil du temps, parce qu'elles touchent aux fondements de l'institution militaire.

En effet, le communisme est pour l'armée à la fois un problème stratégique, surtout corrélé à la question allemande, un enjeu politique essentiel, centré sur le maintien de l'ordre, et le révélateur discret de l'affirmation de deux cultures politiques sous-jacentes porteuses de conceptions antagoniques de l'identité nationale.

Georges VIDAL est professeur agrégé et docteur en histoire, habilité à diriger des recherches, membre de l'équipe CRISES (université Montpellier III) et enseignant au Lycée Joffre (Montpellier).

En couverture : Fantômas, *alias* d'Izaja Bir, chef d'un réseau de renseignement communiste arrêté par le contre-espionnage français en juin 1932.

PUR Presses
Universitaires
de Rennes
www.pur-editions.fr



Publié avec le concours de
l'université Paul Valéry
Montpellier



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES
UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER



9 782753 536203
ISBN 978-2-7555-3620-3

18 €

■ Jean-Bruno Renard, *Rumeurs et légendes urbaines*, Que Sais-je ?, PUF, 2013

■ Gérald Bronner, *La Démocratie des crédules*, PUF, 2013

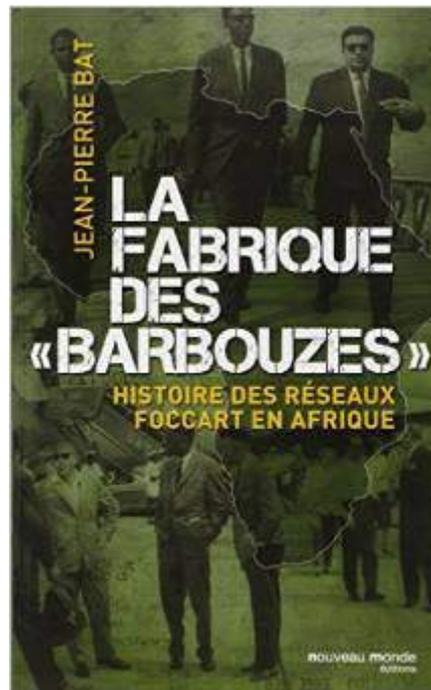
« Tout ne peut pas être faux ! »

Nous nous affrontons tous les jours aux effets de la théorie de la conspiration : supermarché caché, 9 et 11 janvier, réchauffement de la planète..., ont succédé au 11 septembre et à la mission Apollo...

Les « chercheurs du net » montrent qu'« on ne les aura pas », mais s'ils doutent de tout, ils ne doutent pas de leur intelligence et oublient de mettre en question leurs interprétations...

Ces deux ouvrages permettent d'analyser le « nihilisme cognitif » à l'œuvre : u travail de salubrité publique.

■ Jean-Pierre BAT, *La Fabrique des « barbouzes ». Histoire des réseaux Foccart en Afrique*. Paris, NouveauMonde éditions.



Dès la fin des années 1950, les services secrets français préparent leur politique africaine en vue des indépendances. Mais, même eux ne peuvent pas tout se permettre et c'est là que les « barbouzes » entrent en scène, pour assumer cet illégalisme d'État. Leur passé importe peu,

seules leurs compétences anticommunistes constituent le critère de sélection. Cependant leur liberté d'action et leur pouvoir ont un revers : la République française niera officiellement avoir eu connaissance de leurs agissements. Et pour cause, ils représentent la face cachée de l'histoire de France depuis la Libération : ce sont d'anciens épurés, des employés des officines clandestines de la IV^e République, des activistes des complots du putsch d'Alger, des collaborateurs de Foccart ou des agents clandestins.

La décolonisation de l'Afrique a été synonyme, pour la France gaullienne, de lutte anticommuniste et de défense de son domaine réservé. En 1960, le Congo devient le point de fixation de la guerre froide. Face aux Américains, aux Soviétiques et à la Tricontinentale (organisation regroupant les forces anti-impérialistes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine), la France entend mener sa politique depuis Brazzaville.

Cet ouvrage est une partie remaniée de la thèse de doctorat de Jean-Pierre Bat, responsable du fonds Foccart aux Archives nationales, portant sur les sécurités d'État en Afrique centrale à l'heure de la décolonisation.

Archives

Bonnes et mauvaise nouvelle :

Commençons par la mauvaise :

« En raison d'une contamination des magasins de conservation, observée depuis le 5 mars, il a été décidé que la salle de lecture des Archives départementales de Seine-et-Marne serait fermée au public à partir d'aujourd'hui 4 mai 2015 et ce pour une durée indéterminée. Il s'agit en effet pour nous de lutter au mieux contre la prolifération des micro-organismes (reconditionnements, confinements, dépoussiérage...) et de prévoir les travaux indispensables au changement de la Centrale de Traitement d'Air.

Je vous remercie de vous en faire l'écho auprès de votre public afin de relayer au mieux l'information [...]

Isabelle RAMBAUD

Conservatrice générale du patrimoine

Directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne

248 avenue Charles Prieur

77190 Dammarie-lès-Lys

Les bonnes (voire très bonnes) :

1. A l'occasion du centenaire du génocide arménien, l'Ofpra met en ligne sur son site internet la brochure "Vu au débarquement. Marseille. Le refuge des Arméniens en France dans les archives de l'Ofpra", rédigée par Anouche Kunth en 2010.

C'est au début des années vingt que les Arméniens, rescapés du génocide, interdits de retour dans leur pays, apatrides, deviennent une communauté inscrite dans le paysage français et l'une des populations « fondatrices » du statut de réfugié, dit statut Nansen.

Anouche Kunth présente dans cet ouvrage des documents des archives de l'Ofpra qui n'avaient jamais été rendus publics et qui gardent la trace de la dispersion et de l'exil. Ils témoignent aussi de la création des Offices de réfugiés arméniens et leur travail de protection qui s'est poursuivi à l'Ofpra.

<https://ofpra.gouv.fr/fr/histoire-archives/actualites-et-manifestations/centenaire-du-genocide-armenien>

2. Devant les obstacles multipliés pour l'accès aux archives dont cette *Lettre* s'est fait l'écho à différentes reprises (par exemple le « reclassement des archives de police – délai de consultation 50 ans - en archives judiciaires – délai 75 ans -, l'opposition systématique des services versants à la consultation de dossier généreusement estampillés « secret », etc... sans parler du non-respect des décisions des instances de recours (CADA) par les services versants... un certain nombre d'historiens et de chercheurs, quels que soient leurs statuts ou leur fréquentation des archives, ont écrit une lettre au Président de la République, à la veille du 8 mai...

Conséquence rapide et impressionnante (mais dont il faudra suivre de près la réalisation et les suites concrètes) : ce passage et cet engagement dans le discours présidentiel prononcé à l'Élysée, ce 8 mai, à l'occasion de la remise des prix du concours de la Résistance :

« La chronologie est essentielle pour comprendre l'édification d'un pays, les enchaînements successifs, les continuités comme les ruptures, la connaissance des faits, le partage des mémoires, la compréhension des grands mouvements de pensées qui font la France, qui l'ont faite et qui continueront à la faire.

On ne feuillette pas l'Histoire en choisissant ses pages ; on la lit dans un ordre qui construit le récit national, dans un ordre qui donne aussi un sens pour ce que nous avons à faire aujourd'hui. Ce récit national est une ouverture au monde parce que la France, c'est une ouverture au monde.

Il est sans cesse complété par les historiens [c'est le révisionnisme, base de l'histoire scientifique !]

Le 70ème anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale qui s'achève donc cette année n'est pas la fin de la recherche historique sur la Seconde Guerre Mondiale. La recherche doit pouvoir se faire sans restriction et c'est la raison pour laquelle toutes les archives publiques, principalement celles du ministère de l'Intérieur, relatives à la période 1940/1945 doivent être rendues accessibles aux historiens pour qu'ils continuent de nous éclairer sur ce qui s'est produit, ce qui s'est passé et ainsi, luttent contre ces fléaux qui nous menacent : le révisionnisme [sic], l'altération de la mémoire, l'oubli, l'effacement. Une circulaire du Premier ministre définira clairement les modalités de l'accès à toutes les archives publiques pour que les chercheurs puissent continuer leur travail.

L'Histoire n'est pas une nostalgie ; l'Histoire, c'est une leçon pour l'avenir... »

(la totalité du discours se trouve ici :

<http://www.elysee.fr/chronologie/#e9282,2015-05-08,c-r-monie-de-remise-des-prix-du-concours-national-de-la-r-sistance-et-de-la-d-portation>)

Vous trouverez sur le carnet de recherche des Archives de France à la rubrique "[Droit\(s\) des archives](#)" deux textes consécutifs à cette décision qui montrent que la partie est loin d'être gagnée :

- "[Gros plan sur... le délai de 25 ans après le décès](#)"
- "[Accéder aux documents classifiés](#)"

Un site et un outil importants :

Création d'un

Observatoire du crime et de la justice

<http://oscj.cesdip.fr>

Le CESDIP⁸ vient de créer un **Observatoire scientifique sur le crime et la justice** (OSCJ) dans le cadre d'un projet de *métrologie pénale* qui s'insère dans un programme de recherche sur les *Interactions entre Science, Innovations, Société* (ISIS) de la COMUE **Paris-Saclay**⁹.

Cet Observatoire poursuit des recherches quantitatives sur la justice pénale menées **principalement du point de vue des citoyens**, à travers l'analyse seconde d'enquêtes en population générale menées à différentes échelles (nationale, régionale, locale) notamment par l'INSEE et l'IAU-IdF, mais aussi à travers l'analyse, à titre de comparaison, de données institutionnelles.

Un des buts de l'OSCJ est de mettre à la disposition des chercheurs, enseignants, étudiants et du public intéressé une information claire et lisible sur le crime, l'insécurité et la justice. Ainsi, **le site qui vient d'être ouvert (<http://oscj.cesdip.fr>) permet d'observer dans la durée :**

- les agressions
- les vols personnels
- les cambriolages
- les atteintes aux véhicules
- le renvoi par la victime à la police
- le sentiment d'insécurité

Ces recherches obéissent à deux règles : observer sur la durée la plus longue possible pour dégager des tendances et échapper aux apparences du court terme, confronter des indicateurs d'origines différentes, par exemple des enquêtes en population générale et des statistiques administratives produites par différentes institutions pénales.

Ces séries seront mises à jour au fur et à mesure de la mise à disposition du monde scientifique des enquêtes et statistiques dont elles utilisent les données.

⁸ Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, UMR 8183 du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)/Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)/Ministère de la Justice.

⁹ À laquelle participent deux des tutelles du CESDIP, le CNRS et l'UVSQ. *This work is supported by the 'ISIS' project funded by the IDEX Paris-Saclay – ANR-11-IDEX-0003-02.*

Une autre section, actuellement en construction, sera basée sur l'analyse seconde des statistiques judiciaires.

Le site présente également la liste des principales publications de l'équipe de l'Observatoire.

L'OSCJ poursuit en outre l'étude des déterminants du dépôt de plainte par la victime à la police, celle des mécanismes du sentiment d'insécurité, l'étude économétrique des variations des victimations en Île-de-France.

En projet figurent aussi des recherches sur le recours à l'assurance des victimes d'infractions et sur les combinaisons de l'exposition au risque de victimation et du sentiment d'insécurité selon les territoires, et leur croisement avec des indicateurs de distribution socio-économique et de choix électoral.

Pour tout renseignement, s'adresser à Philippe Robert (probert@cesdip.fr) ou Renée Zauberman (zauberman@cesdip.fr), directeurs de recherche au CNRS (CESDIP) et responsables de l'observatoire.

Une autre mine :

- <http://www.ego.1939-1945.crhq.cnrs.fr/>

La base de données « Écrits de Guerre et d'Occupation » (EGO 1939-1945) est destinée à recenser de façon exhaustive l'ensemble des témoignages, récits, carnets, journaux intimes et mémoires, concernant la France et les Français durant la Seconde Guerre mondiale, publiés de 1939 jusqu'à nos jours.

Alors que pour la guerre 1914-1918, les témoignages publiés se rapportent, dans leur écrasante majorité, à la seule expérience combattante des « poilus », le conflit 1939-1945 a été marqué par une vaste pluralité de destins, choisis ou subis, au gré des événements et des individus. La base EGO 1939-1945 permet à la fois de recenser tous ces témoignages et de les (re)découvrir, grâce aux catégories définies et à la fonction de Recherche avancée.

EGO 1939-1945 a ainsi vocation à être un outil au service du public et des chercheurs. Qu'il s'agisse de trouver une information précise ou d'établir des corpus, il offre la possibilité de repérer et de regrouper les témoignages en fonction du statut des auteurs (soldat, prisonnier de guerre, résistant, interné, déporté, etc.), de leur profession (écrivain, journaliste, homme politique, etc.), du genre littéraire (récit, journal ou carnet, conférence, poésie, etc.) ou encore des thématiques principales (opérations militaires, déportation, persécution raciale, captivité, etc.).

COLLOQUES, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, APPELS À CONTRIBUTIONS/CALLS FOR PAPERS...

- La revue *Réseaux* lance un appel à contribution pour un numéro thématique : « Crime en ligne ». Le texte de l'appel est à consulter sur le site de la revue et accessible via le lien suivant : <http://revue-reseaux.univ-paris-est.fr/fr/appel-a-articles/document-2422.html>

- « **L'évolution des métiers de la Justice en France et en Europe** »
Appel à projets du GIP Justice :



appel-à-projetsMétiers-V51.pdf

Expositions

■ « Mauvaises filles déviantes et délinquantes 19^e-21^e siècles »

Au centre d'exposition « Enfants en justice », Ferme de Champagne, rue des Palombes, 91600 Savigny s/ Orge

Du 4 Juin au 18 Décembre

www..mauvaisesfilles.info

■ VIRE, du 29 avril au 1^{er} Novembre

« Un Œil sur le crime »



Exposition Un oeil sur
le crime dossier de pr

■ Cinéma premiers crimes

« Cinéma premiers crimes » fait revivre au public d'aujourd'hui les frissons des spectateurs d'il y a cent ans.

Affiches de feuillets et de films à épisodes, gravures sanglantes en première page des journaux, photographies : plus de 200 pièces et de très nombreux extraits de films rares, restaurés en haute définition, racontent l'essor d'un art populaire, le cinéma, pendant ses trente premières années.

Cinéma premiers crimes évoque l'imaginaire d'une société, qui bien qu'effrayée par la criminalité prend plaisir au spectacle de ses propres peurs.



Jusqu'au 2 août, du mardi au dimanche, 13h-19h, nocturne les jeudis jusqu'à 21h
Galerie des bibliothèques de la ville de Paris, 22 rue Malher, Paris 4e
<http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2015/05/cinema-premiers-crimes>

Exposition conçue par Alain Carou, Conservateur à la Bibliothèque nationale de France (département de l'Audiovisuel), historien du cinéma et Matthieu Letourneux, Maître de conférences en littérature française (Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense), spécialiste des cultures médiatiques.

Sur le Net et ailleurs

- La lettre très riche de la société lyonnaise d'histoire de la police :

http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Newsletter_2015_1-1.pdf

- Une nouvelle bibliothèque numérique sur Criminocorpus :
<https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/collections/police-scientifique-bertillonage/>

- Je vous avais parlé lors de la sortie de son livre¹⁰ du cas de Paul Thueux, ce jeune de St-Ouen-l'Aumône, arrêté avec ses amis des

¹⁰ Paul Thueux, *Mensonges, rumeurs et silences*, CERN 95, 2012.

« cadets de France » de Pontoise aussi appelé « groupe Chabanes », de très jeunes protorésistants issus du scoutisme et lourdement condamnés par un tribunal militaire allemand pour avoir récupéré et caché des armes abandonnées en juin 1940 par l'armée française. Revenu seul survivant des camps, il avait été ostracisé par une rumeur faisant de lui un traître et le donneur de ses camarades par un groupe de résistants tardifs mais politiquement motivés... Enfin lavé de tout soupçon et honoré comme il devait l'être, Paul Thueux s'est éteint à l'automne, sans doute apaisé, mais trop tardivement.

Le CR des commémorations du 9 mai 2015

<http://www.rene-nodot.org/en-lhonneur-de-paul-thueux/>

Une page est tournée.

À Saint Ouen l'Aumône Paul Thueux aura une rue longeant l'Oise à son nom.

Pontoise complétera la plaque le long de l'Oise à la mémoire du "groupe Chabanne" par tous les noms du groupe.

JF Couriol, secrétaire général du cern95 plaidera auprès des autorités municipales le placement en complément de la liste de l'Inspecteur Lacroix de deux noms de plus : Pierre Bélier - qui a été le seul à ne pas avoir son nom évoqué - chez qui les réunions se tenaient.

Jean Butin qui malgré son jeune âge (15 ans) a participé à des ramassages d'armes.

Réforme des collèges Programmes d'histoire Un point de vue :

1 mai 2015, par Mara GOYET

Pour un enseignement critique du roman national

Les projets de nouveaux programmes d'histoire font débat. C'est un débat ancien qui tourne autour de la place du "roman national", des "grands hommes", des "grands faits", "grandes heures", "beaux exploits" de l'histoire de France dans l'enseignement de l'histoire. [A lire les points de vue qui s'opposent](#), on a comme l'impression d'un certain "déjà vu". Cette guerre, il semble qu'elle ait été cent fois rejouée (on est fatigué d'avance). Et qu'elle pourrait aisément être dépassée (pas idéologiquement mais pédagogiquement).

D'un côté, il me paraîtrait évidemment aberrant de retourner aux époques pas si reculées de l'histoire édifiante, de « faire réciter aux jeunes le roman national, le petit doigt sur la couture du pantalon » pour reprendre les mots de Michel Lussault, le directeur du CSP. Ce n'est pas le rôle de l'histoire, de son enseignement. Le mensonge embellissant des vignettes n'a pas droit de cité, du moins tel quel, dans nos cours.

De l'autre, il me paraîtrait tout aussi mensonger (bien que de manière moins directe) de faire comme si le "roman national" n'existait pas (dans les mentalités, la culture, les références, les réflexes, le paysage, la peinture, la littérature, les expressions), comme s'il



n'imprimait pas sa marque au jour le jour. Profondément. S'il n'est pas question d'y adhérer (du moins dans son enseignement, pour le reste, chacun est libre), il n'est pas question non plus de faire comme s'il n'était pas, ici ou là, encore raconté, perpétué. Qu'on se soumette à ce roman me semble donc tout aussi problématique que de s'en débarrasser totalement.

Le 1er mai est à cet égard un excellent exemple. Sans connaissance du roman national que peuvent comprendre des jeunes au défilé annuel du Front national devant la statue de Jeanne d'Arc (je laisse ici de côté l'aspect anti-fête du travail) ? Sans l'étude de l'histoire de Jeanne d'Arc ainsi que de sa "récupération" républicaine, catholique et nationaliste, de sa place contrastée dans les imaginaires, comment comprendre la signification de ce rassemblement ? Sans information, sans enseignement, il n'y aura d'autre possibilité que de conclure que Jeanne d'Arc est un membre historique du F.N, la trisaïeul de Jean-Marie. Ce qui est un peu court !

Même chose pour les Gaulois : comment comprendre leur importance aujourd'hui (la marque de poulet "le Gaulois", Asterix, etc.) sans l'étude, non seulement, mais pas prioritairement, de leur histoire mais aussi de la manière dont les premiers républicains les ont remis sur le devant de la scène ? Sans cet enseignement, un élève aura aussi vite fait de conclure que nos ancêtres sont, en ligne directe, les Gaulois ! Comment comprendre aussi toutes ces références à la barbe fleurie, la justice sous le chêne, labourage et pâturage, vert galant, etc. sans étude du "roman national", de ces images kistch qui irriguent la culture, les publicités, les références et qui font, qu'on le veuille ou non, partie de la culture ?

C'est pourquoi, le "roman national" a sa place dans les programmes d'histoire. Non de manière implicite ou militante, évidemment. De manière critique : *Les Lieux de mémoire* sous la direction de Pierre Nora sont, à cet égard, plus que précieux. Montrer aux élèves la place actuelle de ce roman est essentielle. Sa place plus ancienne aussi : j'aime beaucoup lire aux élèves les manuels d'histoire du XIXe (ça les fait pleurer de rire - le *Tour de France par deux Enfants* bat des records- et ça leur fait comprendre ce qu'a pu être l'enseignement de l'histoire, ses enjeux, pourquoi nous n'en sommes-plus là et ce qu'il en reste). Histoire, notamment, de savoir le repérer, l'identifier. De ne pas en être dupe.

Méfions-nous. A trop chasser l'édifiant par la porte, il revient par la fenêtre : en étudiant la place des femmes, du peuple, comme le préconisent les nouveaux programmes, ne faisons pas comme si l'on ne rectifiait pas quelque chose, comme si l'on ne disait rien. Donner plus de place à l'histoire sociale n'est pas non plus sans signification (je ne le critique pas; simplement, ne faisons pas semblant de ne pas nous en rendre compte). L'histoire édifiante n'est pas réservée au réacs attachés aux vieilleries héroïques ! La caution scientifique n'y change rien. Un roman peut en cacher un autre et l'anti-roman a ses dimensions romanesques. Il faut s'y résoudre, l'enseignement de l'histoire ne sera jamais débarrassé d'intentions. C'est un fait. Il ne doit pas, pour autant, être dénué de toute pertinence.

M.Lussault dit qu'il veut une histoire plus « *sociale et contrastée* », proche de l'état de la recherche historique. Ça ne m'horripile pas mais je ne suis pas entièrement convaincue . On accuse les nouveaux programmes de tuer les disciplines. Ici, on se demande si ce n'est pas la discipline qui va tuer le programme. A dire vrai, il faudrait surtout se rappeler que les élèves ne sont pas des mini-historiens mais des futurs citoyens. C'est pourquoi on doit non seulement leur transmettre des connaissances historiques solides (sans oublier qu'ils ne passent pas l'agreg en fin d'année) mais aussi leur montrer la place du passé et de l'histoire dans le monde qui les entoure. L'enseignement de l'histoire doit leur permettre de comprendre le monde dans lequel ils vivent. Pas uniquement le passé.

Voilà, pourquoi, en somme, je plaide pour un enseignement critique du "roman national". Qu'il prenne la forme d'un cours sur les enjeux de l'histoire (un peu complexe, peut-être), sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire, sur la manière dont il s'est construit, sur les images, vignettes, sur les mythologies, l'imaginaire, peu importe. Tant qu'on ne fait pas semblant que ce roman n'existe pas et qu'il ne marque pas. Sans oublier non plus, bien sûr, de préciser que c'est un "roman".

Livres

Je dois à un « ami de la police » sociologue et bicycliste, l'offrande d'un livre que je lis et relis souvent (les chapitres sont parfois très courts, rassurez-vous) tant le sujet m'est étranger et néanmoins fascinant

pour quelqu'un qui a perdu contact (et intérêt) pour le cyclisme après Anquetil au point de tout ignorer de B. Hinaut et de ses successeurs : c'est tout dire !

Philippe Bordas, *Forcenés*, Fayard, 2008.

Dont je ne résiste pas au plaisir de vous citer les premières lignes : tout y est dit.

« Le cyclisme n'est pas un sport.

C'est un genre.

Les genres déclinent et disparaissent comme les civilisations.

La tragédie classique, l'épopée versifiée ont disparu.

Le cyclisme est mort. En tant que genre est décédé.

Le cyclisme dans sa perfection est abouti. Copi achève le cyclisme comme Joyce et Faulkner achèvent le roman dans sa forme minérale complexe. Après quoi viennent les répétitions, les épigones, les dilutions... »

Successions de portraits inspirés de figures célèbres (Fausto Coppi, Jacques Anquetil, Raphaël Geminiani, les frères De Vlaemink, André Maerten, Alfred Jarry...) ou de parfaits inconnus (le « baron noir », Auguste Mallet...) ce livre se déguste, page après page, même si on n'est pas un adepte...

Et pour faire suite à l'exploration de l'Allemagne des années noires, après Sebastian Haffner (voir *Lettre précédente*) je me permets de vous recommander le journal du romancier Friedrich Reck-Malleczewen, tenu entre 1936 et 1944 et retrouvé enterré dans sa propriété de Chiemgau en Bavière, après la mort son auteur à Dachau, en février 1945.

Friedrich Reck-Malleczewen, *La Haine et la honte, journal d'un aristocrate allemand 1936-1944*, Vuibert, 2015.

« Voilà 42 mois que je pense avec haine, que je rêve avec haine pour me réveiller avec haine. Je suffoque à l'idée d'être prisonnier d'une horde d'affreux babouins » (11 Août 1936).

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... » pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur nous pour vous le dire !

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué voire scandalisé)

R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus ! Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la justice, le crime, le renseignement, la justice... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La *Lettre* existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien : <http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par m^él.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes..

jMb